Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►**B**

DIRECTIVE 93/49/CEE DE LA COMMISSION

du 23 juin 1993

établissant les fiches indiquant les conditions auxquelles les matériels de multiplication des plantes ornementales et les plantes ornementales doivent satisfaire conformément à l'article 4 de la directive 91/682/CEE du Conseil

(JO L 250 du 7.10.1993, p. 9)

Modifiée par:

		Journal officiel		
		n°	page	date
►**M1**	Directive 1999/67/CE de la Commission du 28 juin 1999	L 164	78	30.6.1999
►**M2**	Directive d'exécution (UE) 2018/484 de la Commission du 21 mars 2018	L 81	10	23.3.2018
►**M3**	Directive d'exécution (UE) 2020/177 de la Commission du 11 février 2020	L 41	1	13.2.2020

▼B

DIRECTIVE 93/49/CEE DE LA COMMISSION

du 23 juin 1993

établissant les fiches indiquant les conditions auxquelles les matériels de multiplication des plantes ornementales et les plantes ornementales doivent satisfaire conformément à l'article 4 de la directive 91/682/CEE du Conseil

▼M1

▼M3

Article 3

Les matériels de multiplication de plantes ornementales se révèlent, au moins sur la base d'une inspection visuelle, pratiquement exempts sur le lieu de production de tous les organismes nuisibles énumérés en annexe pour les matériels de multiplication de plantes ornementales correspondants.

La présence d'organismes réglementés non de quarantaine (ORNQ) sur les matériels de multiplication de plantes ornementales destinés à la commercialisation ne dépasse pas, au moins sur la base d'une inspection visuelle, les seuils respectifs fixés en annexe.

Les matériels de multiplication de plantes ornementales se révèlent, au moins sur la base d'une inspection visuelle, pratiquement exempts de tout organisme nuisible, autre que les organismes nuisibles énumérés en annexe pour les matériels de multiplication de plantes ornementales particuliers, qui réduit la valeur d'utilisation et la qualité de ces matériels, ainsi que de tout signe ou symptôme lié à un tel organisme.

Les matériels satisfont également aux prescriptions concernant les organismes de quarantaine de l'Union, les organismes de quarantaine de zone protégée et les ORNQ prévues dans les actes d'exécution adoptés en application du règlement (UE) 2016/2031 ([1]), ainsi qu'aux mesures adoptées en application de l'article 30, paragraphe 1, de ce règlement.

▼B

Article 4

1. Les matériels doivent avoir l'identité appropriée et présenter un degré de pureté suffisant quant au genre ou à l'espèce ou, le cas échéant, au groupe de végétaux, et, s'ils sont commercialisés ou destinés à être commercialisés, avec une référence à la variété conformément à l'article 9 paragraphe 1 de la directive 91/682/CEE, ils doivent aussi avoir l'identité appropriée et présenter un degré de pureté suffisant quant à la variété.

([1]) Règlement (UE) 2016/2031 du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2016 relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux, modifiant les règlements du Parlement européen et du Conseil (UE) n° 228/2013, (UE) n° 652/2014 et (UE) n° 1143/2014 et abrogeant les directives du Conseil 69/464/CEE, 74/647/CEE, 93/85/CEE, 98/57/CE, 2000/29/CE, 2006/91/CE et 2007/33/CE (JO L 317 du 23.11.2016, p. 4).

▼M1

▼B

Article 7

La présente directive s'applique sans préjudice des dispositions du règlement (CEE) n° 315/68 du Conseil ([1]).

Article 8

1. Les États membres mettent en vigueur les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour se conformer aux dispositions de la présente directive au plus tard le 31 décembre 1993. Ils en informent immédiatement la Commission.

Lorsque les États membres adoptent ces dispositions, celles-ci contiennent une référence à la présente directive ou sont accompagnées d'une telle référence lors de leur publication officielle. Les modalités de cette référence sont arrêtées par les États membres.

2. Les États membres communiquent à la Commission le texte des principales dispositions de leur législation nationale arrêtées dans le domaine couvert par la présente directive.

Article 9

Les États membres sont destinataires de la présente directive.

([1]) JO n° L 71 du 21.3.1968, p. 1.

▼M3

ANNEXE

Bactéries

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Genre ou espèce des matériels de multiplication de la plante ornementale	Seuil pour la présence de l'ORNQ sur les matériels de multiplication de la plante ornementale
Erwinia amylovora (Burrill) Winslow *et al*. [ERWIAM]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Amelanchier* Medik., *Chaenomeles* Lindl., *Cotoneaster* Medik., *Crataegus* Tourn. ex L., *Cydonia* Mill., *Eriobtrya* Lindl., *Malus* Mill., *Mespilus* Bosc ex Spach, *Photinia davidiana* Decne., *Pyracantha* M. Roem., *Pyrus* L., *Sorbus* L.	0 %
Pseudomonas syringae pv. *persicae* (Prunier, Luisetti &. Gardan) Young, Dye & Wilkie [PSDMPE]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Prunus persica* (L.) Batsch, *Prunus salicina* Lindl.	0 %
Spiroplasma citri Saglio *et al.* [SPIRCI]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Citrus* L., hybrides de *Citrus* L., *Fortunella* Swingle, hybrides de *Fortunella* Swingle, *Poncirus* Raf., hybrides de *Poncirus* Raf.	0 %
Xanthomonas arboricola pv. *pruni* (Smith) Vauterin *et al*. [XANTPR]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Prunus* L.	0 %
Xanthomonas euvesicatoria Jones *et al*. [XANTEU]	*Capsicum annuum* L.	0 %
Xanthomonas gardneri (ex Šutič) Jones et al. [XANTGA]	*Capsicum annuum* L.	0 %
Xanthomonas perforans Jones *et al*. [XANTPF]	*Capsicum annuum* L.	0 %
Xanthomonas vesicatoria (ex Doidge) Vauterin *et al*. [XANTVE]	*Capsicum annuum* L.	0 %

Champignons et oomycètes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Genre ou espèce des matériels de multiplication de la plante ornementale	Seuil pour la présence de l'ORNQ sur les matériels de multiplication de la plante ornementale
Cryphonectria parasitica (Murrill) Barr [ENDOPA]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Castanea* L.	0 %
Dothistroma pini Hulbary [DOTSPI]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Pinus* L.	0 %
Dothistroma septosporum (Dorogin) Morelet [SCIRPI]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Pinus* L.	0 %
Lecanosticta acicola (von Thümen) Sydow [SCIRAC]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Pinus* L.	0 %

▼M3

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Genre ou espèce des matériels de multiplication de la plante ornementale	Seuil pour la présence de l'ORNQ sur les matériels de multiplication de la plante ornementale
Plasmopara halstedii (Farlow) Berlese & de Toni [PLASHA]	Semences *Helianthus annuus* L.	0 %
Plenodomus tracheiphilus (Petri) Gruyter, Aveskamp & Verkley [DEUTTR]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Citrus* L., hybrides de *Citrus* L., *Fortunella* Swingle, hybrides de *Fortunella* Swingle, *Poncirus* Raf., hybrides de *Poncirus* Raf.	0 %
Puccinia horiana P. Hennings [PUCCHN]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Chrysanthemum* L.	0 %

Insectes et acariens

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Genre ou espèce des matériels de multiplication de la plante ornementale	Seuil pour la présence de l'ORNQ sur les matériels de multiplication de la plante ornementale
Aculops fuchsiae Keifer [ACUPFU]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Fuchsia* L.	0 %
Opogona sacchari Bojer [OPOGSC]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Beaucarnea* Lem., *Bougainvillea* Comm. ex Juss., *Crassula* L., *Crinum* L., *Dracaena* Vand. ex L., *Ficus* L., *Musa* L., *Pachira* Aubl., *Palmae, Sansevieria* Thunb., *Yucca* L.	0 %
Rhynchophorus ferrugineus (Olivier) [RHYCFE]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences de *Palmae*, en ce qui concerne les genres et espèces suivants *Areca catechu* L., *Arenga pinnata* (Wurmb) Merr., *Bismarckia* Hildebr. & H. Wendl., *Borassus flabellifer* L., *Brahea armata* S. Watson, *Brahea edulis* H.Wendl., *Butia capitata* (Mart.) Becc., *Calamus merrillii* Becc., *Caryota maxima* Blume, *Caryota cumingii* Lodd. ex Mart., *Chamaerops humilis* L., *Cocos nucifera* L., *Corypha utan* Lam., *Copernicia* Mart., *Elaeis guineensis* Jacq., *Howea forsteriana* Becc., *Jubaea chilensis* (Molina) Baill., *Livistona australis* C. Martius, *Livistona decora* (W. Bull) Dowe, *Livistona rotundifolia* (Lam.) Mart., *Metroxylon sagu* Rottb., *Phoenix canariensis* Chabaud, *Phoenix dactylifera* L., *Phoenix reclinata* Jacq., *Phoenix roebelenii* O'Brien, *Phoenix sylvestris* (L.) Roxb., *Phoenix theophrasti* Greuter, *Pritchardia* Seem. & H. Wendl., *Ravenea rivularis* Jum. & H. Perrier, *Roystonea regia* (Kunth) O.F. Cook, *Sabal palmetto* (Walter) Lodd. ex Schult. & Schult.f., *Syagrus romanzoffiana* (Cham.) Glassman, *Trachycarpus fortunei* (Hook.) H. Wendl., *Washingtonia* H. Wendl.	0 %

Nématodes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Genre ou espèce des matériels de multiplication de la plante ornementale	Seuil pour la présence de l'ORNQ sur les matériels de multiplication de la plante ornementale
Ditylenchus dipsaci (Kuehn) Filipjev [DITYDI]	*Allium* L.	0 %

▼M3

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Genre ou espèce des matériels de multiplication de la plante ornementale	Seuil pour la présence de l'ORNQ sur les matériels de multiplication de la plante ornementale
Ditylenchus dipsaci (Kuehn) Filipjev [DITYDI]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Camassia* Lindl., *Chionodoxa* Boiss., *Crocus flavus* Weston, *Galanthus* L., *Hyacinthus* Tourn. ex L, *Hymenocallis* Salisb., *Muscari* Mill., *Narcissus* L., *Ornithogalum* L., *Puschkinia* Adams, *Scilla* L., *Sternbergia* Waldst. & Kit., *Tulipa* L.	0 %

Virus, viroïdes, maladies apparentées aux viroses et phytoplasmes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Genre ou genres des matériels de multiplication de la plante ornementale	Seuil pour la présence de l'ORNQ sur les matériels de multiplication de la plante ornementale
Candidatus Phytoplasma *mali* Seemüller & Schneider [PHYPMA]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Malus* Mill.	0 %
Candidatus Phytoplasma *prunorum* Seemüller & Schneider [PHYPPR]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Prunus* L.	0 %
Candidatus Phytoplasma *pyri* Seemüller & Schneider [PHYPPY]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Pyrus* L.	0 %
Candidatus Phytoplasma *solani* Quaglino *et al*. [PHYPSO]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Lavandula* L.	0 %
Viroïde du rabougrissement du chrysanthème [CSVD00]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Argyranthemum* Webb ex Sch.Bip., *Chrysanthemum* L.	0 %
Viroïde de l'exocortis des agrumes [CEVD00]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Citrus* L.	0 %
Virus de la tristeza des agrumes [CTV000] (isolats de l'Union européenne)	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Citrus* L., hybrides de *Citrus* L., *Fortunella* Swingle, hybrides de *Fortunella* Swingle, *Poncirus* Raf., hybrides de *Poncirus* Raf.	0 %
Tospovirus des taches nécrotiques de l'impatiens [INSV00]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Begonia x hiemalis* Fotsch, hybrides d'*Impatiens* L. de Nouvelle-Guinée	0 %
Viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre [PSTVD0]	*Capsicum annuum* L.,	0 %

▼**M3**

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Genre ou genres des matériels de multiplication de la plante ornementale	Seuil pour la présence de l'ORNQ sur les matériels de multiplication de la plante ornementale
Virus de la sharka [PPV000]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Prunus armeniaca* L., *Prunus blireiana* Andre, *Prunus brigantina* Vill., *Prunus cerasifera* Ehrh., *Prunus cistena* Hansen, *Prunus curdica* Fenzl et Fritsch., *Prunus domestica* L., *Prunus domestica* ssp. *insititia* (L.) C.K. Schneid, *Prunus domestica* ssp. *italica* (Borkh.) Hegi., *Prunus dulcis* (Miller) Webb, *Prunus glandulosa* Thunb., *Prunus holosericea* Batal., *Prunus hortulana* Bailey, *Prunus japonica* Thunb., *Prunus mandshurica* (Maxim.) Koehne, *Prunus maritima* Marsh., *Prunus mume* Sieb. et Zucc., *Prunus nigra* Ait., *Prunus persica* (L.) Batsch, *Prunus salicina* L., *Prunus sibirica* L., *Prunus simonii* Carr., *Prunus spinosa* L., *Prunus tomentosa* Thunb., *Prunus triloba* Lindl. — autres espèces de *Prunus* L. sensibles au virus de la sharka	0 %
Tospovirus de la maladie bronzée de la tomate [TSWV00]	Matériels de multiplication des plantes ornementales autres que les semences *Begonia x hiemalis* Fotsch, *Capsicum annuum* L., *Chrysanthemum* L., *Gerbera* L., hybrides d'*Impatiens* L. de Nouvelle-Guinée, *Pelargonium* L.	0 %